

rieusement pour enlever le match en seconde mi-temps, par 10 points (2 essais, 1 drop) à 3 points (1 essai).

C'est assez dire que l'U. A. Gujan-Mestras n'est pas encore dans la meilleure forme ou qu'elle est du moins éloignée de celle qu'elle avait les années passées et qui fit sa renommée. Mais attendons. Demain peut-être...

**Le Dimanche Sportif**  
A Maëo-Petit S. A. Bordelais (R.) contre S. A. Arcachonnais (1)

Ce sera autour du Bassin, le seul match de quelque importance qui se jouera Dimanche 8 Décembre.

Les Arcachonnais encore meurtris de leur défaite en Championnat auront à cœur de montrer à leurs aînés qu'ils n'ont pas perdu courage et qu'ils savent pratiquer ce beau jeu.

Quant au S. A. B. il apportera à ce match les qualités qui ont fait autrefois sa renommée.

En lever de rideau, les réserves Arcachonaises rencontreront un jeune club, une de ces étoiles fiantes qui illuminent le ciel bordelais. Le Gallia-Club. Le premier match débutera à 1 h 30 le second, S.A.B. contre S.A.A. à 14 h 45

**Championnat de France**  
L.U.S. Testeine et le U.A. de Gujan-Mestras, rentreront en ligne dimanche pour la compétition nationale.

Rappelons à cette occasion, les poules auxquelles appartiennent cette année les deux clubs du Bassin :

L.U.S. Testeine a pour adversaires : le C. A. Briviste, l'Aviron Bayonnais, le R. C. de France, le Stade Poitevin, le C.S. Albigeois et le F.C. Oloronais.

L.U.A. de Gujan-Mestras rencontre : l'U.A. Libourne, le F.C. Grenoble, l'A.S. Béziers, le R.C. Toulon, l'U.S. Tyrossaise et l'A.S. Soustons.

Dimanche 8 Décembre, nos deux clubs se déplaceront l'un - La Teste - à Brive l'autre - Gujan - à Libourne.

Rude tâche que celle qui attend Testeine et Gujanaises, autant par le fait du déplacement que par la valeur incontestable de leurs adversaires. Cependant, nous savons assez leur cran pour espérer qu'ils feront honneur à leurs couleurs.

#### Pelote Basque

Le Championnat de la Côte d'Argent en trinquet, continuera dimanche deux parties sont inscrites pour cette journée : Arcachon-Eskualduna et B.E.C. - Midi.

ANDRE

#### Réglementation de la détention des armes

Le décret-loi du 23 octobre 1935 stipule que :

Tout détenteur d'une arme à feu à la promulgation du présent décret devra en faire la déclaration au Préfet ou au Sous-Préfet du lieu de sa résidence dans le délai d'un mois.

Quiconque, postérieurement à la promulgation du présent décret, deviendra détenteur d'une arme à feu, devra en faire la déclaration au Préfet ou au Sous-Préfet dans le délai de huit jours.

Récipissé des deux déclarations prévues aux deux alinéas précédents, sera délivré à l'intéressé.

Toute infraction aux dispositions des deux premiers alinéas du présent article sera punie d'une amende de 100 à 1.000 francs.

Le Tribunal prescrira en outre la confiscation de l'arme et ordonnera sa remise au greffe dans un délai de trois jours, nonobstant toute voie de recours. Le refus de déferer à cette injonction sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à deux ans.

Des dérogations aux obligations du présent article seront prévues par le règlement d'administration publique, notamment en faveur des personnes autorisées ou astreintes à détenir des armes à feu en raison de leurs fonctions.

Les applications ci-dessus ne sont pas applicables aux fusils de chasse ni aux armes historiques ou de collection.

En exécution et en attendant le règlement d'administration publique prévu, les détenteurs d'armes à feu tenus à la déclaration doivent témoigner immédiatement cette dernière sur l'imprimé réglementaire déposé à la Préfecture (2<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> bureau), dans les Sous-Préfectures, les Mairies et Commissariats de Police du département.

Ces déclarations seront libellées par le détenteur, y compris le récipissé, et remises par eux aux services intéressés qui le revêtiront d'un cachet, d'un numéro d'ordre et d'une signature.

La vérification de l'identité du déclarant sera effectuée sur présentation d'une pièce d'identité quelconque, telle que carte d'électeur, permis de conduire, quittance d'impôts, quittance de loyer.

Les étrangers régulièrement autorisés à résider en France sont soumis aux mêmes obligations. Ils devront présenter leur carte d'identité, pour ceux de nationalité espagnole leur récépissé.

Aucun envoi par la poste n'est admis le récipissé de dépôt de déclaration devant être délivré sur le champ.

## CA ET LA

Il faut organiser ou réorganiser le marché, d'abord de la pêche côtière en favorisant la vente par marchands ambulants, pour familiariser avec le poisson les campagnes qui en sont généralement ignorantes.

Quant à la grande pêche, la consommation vise les grands centres et dépend des transports et des entrepôts tri-origines.

Le rapport concourt à la nécessaire coordination des initiatives sur le triple plan fiscal, industriel et commercial, sous la direction d'un technicien éprouvé.

Comme le marché terrestre, le marché maritime souffre moins de la sur-production et de la sous-consommation que de la superfiscalité qui exhause les prix de vente au détail, sans bénéfice pour les prix de gros à la vente.

La crise économique est dans la dépendance directe de la crise des finances publiques consécutive au régime des fiscalités auquel une politique démagogique avait habitué le pays.

Les derniers sursauts de cette politique — qui pousse-t-elle les derniers — se manifestent présentement à la veille du renouvellement de la Chambre par les élections législatives de mai prochain. La résistance de l'opposition et du Front Populaire aux mesures d'assainissement financier, économies, restrictions, sacrifices, et pénitence imposées par le Ministère Laval, cette résistance est animée de passions partisanes et d'intérêts électoraux.

Le gouvernement ne poussera sans doute plus loin ses avantages, pour ne pas exaspérer ses adversaires ni gêner ses amis. Aussi ne faut-il avant les élections, s'attendre à aucune réforme capitale sur aucun domaine y compris le domaine maritime.

#### RAISIN

#### Aviron Arcachonnais

MM. Brocas et Martin, délégués ; MM. Raczkowski et Espagnet, représentants l'Aviron Arcachonnais à l'Assemblée Générale de la Fédération tenue à Bordeaux, le 24 Novembre.

En ouvrant la séance, le Président de la Fédération, M. H. Sigalas, a prononcé l'éloge de notre regretté président, M. E. Petot, qui, tant à l'Aviron Arcachonnais qu'au poste de secrétaire-trésorier de la F.A.S.O. a rendu, à la cause du rowing dont il fut un grand amateur, les plus éminents services. Son remplaçant devant être désigné par l'Assemblée générale, le Président donne ensuite lui-même un bref compte-rendu moral et financier qui est approuvé par l'unanimité des délégués présents.

Le cours des débats, auxquels nos délégués prirent une part active, faisant voter d'intéressantes propositions, l'Aviron Arcachonnais a pu obtenir, pour l'an prochain, l'organisation des Championnats du Sud-Ouest qui seront coulés 9 Août sur notre Bassin, où ils attirent l'élite des rameurs de notre région.

Stipulations maintenant que la date de l'Assemblée Générale de l'Aviron Arcachonnais a été fixée au 21 Décembre prochain.

Des convocations individuelles seront adressées, en temps voulu, à tous les membres actifs et honoraires de la Société. Nous rappelons cependant quelques dispositions des statuts :

1. Les propositions à soumettre à l'Assemblée Générale devront parvenir au Conseil d'Administration pour être valable, devra être formulée par écrit avant le 19 décembre, soit 48 heures avant la réunion.

Le prochain Comité aura à faire face à une lourde tâche. Pour l'assumer avec la force voulue, il importe que ses membres aient regagné la confiance de la plus grande partie des Sociétaires que nous convions à assister tous à cette importante assemblée.

#### MALHEUREUX PROPRIÉTAIRE

Si vous possédez un cor au poid, vous êtes bien à plaindre, à moins que vous ne connaissez « Le Diablotin ». « Le Diablotin » enlève les cors en six jours et pour toujours. Mais... attention !... exigez « Le Diablotin », 3 fr. 95, toutes pharmacies. À Epernay, pharmacie Weinmann et à Arcachon, pharmacie Léonard.

Jeunes de l'U.P.R.

La réunion que nous avions annoncée pour le Lundi 9 Décembre prochain aura lieu à 21 heures, salle dela mairie.

Un cours de cette manifestation, préside par M. J. R. Chaléroux, délégué d'arrondissement du parti, prendront la parole :

Jean Huet, de la Section d'Arcachon.

Jean Brunet, délégué d'arrondissement de la J.U.P.R., Président de la Section d'Arcachon.

Robert Cassagnau, délégué à la propagande du parti, le magnifique orateur apprécié dans tout le département.

Aucun envoi par la poste n'est admis le récipissé de dépôt de déclaration devant être délivré sur le champ.

#### AVIS

Le Maire de la Ville d'Arcachon informe les intéressés que les excédents des besoins du service des Jardins de la Ville en feuilles mortes, collectées, sont mis à la disposition des personnes qui en feront la demande au prix de 26 francs les cinq mètres cubes (quantité minima) rendus à domicile.

#### Concours pour le recrutement d'Agents de la Police Municipale

Un concours pour le recrutement d'agents de la Police municipale aura lieu à la mairie d'Arcachon, le lundi 23 décembre 1935.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie, secrétariat, guichet n° 7, jusqu'au 15 décembre.

#### Les Poilus Arcachonnais A. C.

Les membres de la Société sont informés qu'un dîner amical réunira à l'hôtel Régina, à midi, le 8 courant, les nombreux amis du Président Léo Neveu qui, dans la matinée, aura reçu l'investiture de la Légion d'Honneur.

Les camarades de la section qui désirent participer à ce repas, dont le prix est fixé à 30 francs par couvert, sont priés de se faire inscrire jusqu'au 5 décembre, dernier délai, chez le camarade Saule, trésorier, villa Chantecler, Avenue Nelly Deganne et Dupouey, 76 Cours Tartas.

#### Avis aux Ostréiculteurs

Il est rappelé aux ostréiculteurs du Bassin que par décision de la Fédération Ostréicole et Maritime du Bassin d'Arcachon (Congrès du 21 juillet 1935) la seule appellation à donner à leurs huîtres est la suivante :

« Huîtres du Bassin d'Arcachon » à l'exclusion de toute autre.

Le Président : DAVERAT.

— o —

#### Ball-Trapp Club Arcachonnais

Dimanche 24 novembre, au tir aux pigeons municipaux des Abatilles, s'est disputé le championnat de ball-trap sur pigeons d'argile.

Une trentaine de tireurs participant à ce championnat.

Les résultats sont les suivants :

1. Robert, 14-20, un objet d'art ; 2. Régis Père, 14-21, un objet d'art ; 3. Dr Pache, 13-21, six bouteilles de vin offertes par M. Plantey ; 4. Lanau Arthur, trois bouteilles de vin offertes par M. Deniau ; 5. Cassegrain, 11-21, médaille de vermeil ; 6. Pariange, 11-21, médaille d'argent ; 7. Argillas, 10-20, médaille de bronze. Poule 3 doubles :

1. Manseau ; 2. ex-aequo. Scribe, Argillas, Lanau, Dr Pache, Régis Père.

#### IL FAUT TENIR LE COUP

« J'en ai pris l'habitude et je ne m'en plains pas. Avant chaque repas, je prends un verre à madère du vin fortifiant que je prépare avec votre Quintonine. Je mange avec appétit et, comme on dit, « Je tiens le coup », malgré le travail et l'effort à fournir chaque jour. Je considère la Quintonine comme le roi des fortifiants ». M. Grenillon 15, avenue Montrichard, Villiers-sur-Marne (S.-et-O.). La Quintonine vaut seulement 4 fr. 95. Ttes Pharmacies.

Réalisations de la 2<sup>e</sup> Foire-Exposition date et lieu pour 1936 : le concours international de musique et les Commerçants ; braderie pendant ce concours. Elections complémentaires du bureau en remplacement de MM. Silhouette et Dupuy.

#### Attention !

#### UNE AMBULANCE MODERNE

suspension élastique, brancard articulé, est à votre disposition ainsi que des Taxis confortables, chez Georges ARLOT

allée Clara, Arcachon, Tel. 2.65

Autocars « LE PETIT BLEU »

Départs Bordeaux : 7 h. 30 - 9 h. 30

15 h. 30 (sauf dimanche) - 17 h. 30

Le Dimanche 13 h. 30

Départs Arcachon : 7 h. 30 - 9 h. 30

12 h. 30 - 17 h. 30.

Prix du parcours : 7 francs.

Après un délicieux voyage,

Alliez en arrivant au port,

Pour bonne table et bon breuvage,

Au charmant Restaurant DUPORT.

95, cours Lamarque-de-Plaisance

Renseignements

PHARMACIE DU DIMANCHE

M. Fleury, 242, boul. de la Plage. Tél. 124

ARCACHON - AMBULANCE

33, boul. d'Haussez - Tél. 258

STATIONS TAXIS

Gare Tél. 8 — Pl. Thiers T. 950

POMPIERS

Téléphonier Commissariat à la Mairie : 2.64

A LOUER

A louer Villa « Poppy », Boulevard Deganne, en ville, 4 pièces, Chauffage central.

A LOUER

A louer Villa « Gilbert », rue Albert Ier, 6 pièces, Salle de bains, garage.

S'adresser à M. Longau, Entrepreneur, à Arcachon.

Entreprise : 2 GRANDS FILMS

UN PREMIERE PARTIE

Un superbe Dessin animé en couleurs

Malgré l'importance FAUTEUILS 5 fr. A toutes les Séances

SEMAINE POCHE

Le régente DRANEM dans un fou-frire

et Madame Butterfly tiré du célèbre op